



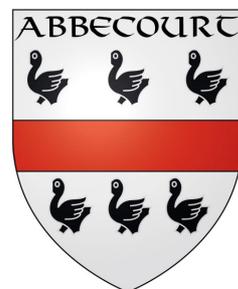
Mairie d'Abbecourt

26, rue de Courcelles BP 80009

60430 Abbecourt

☎ 09.62.60.44.03

✉ mairie@abbecourt.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

N° A2019043

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2213-2 ;

Vu le Code de la route ;

Considérant qu'il y a lieu d'organiser la circulation dans une portion de la rue de Montreuil en raison d'un stationnement anarchique empêchant les riverains d'accéder à leur habitation ainsi que le passage du car scolaire.

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement dans la rue de Montreuil, entre le n° 2 et le n°2 ter, sera interdit côté pair à compter du 7 août 2019

Article 2 : Le stationnement de véhicule contrevenant au présent arrêté sera considéré comme gênant au sens des dispositions du Code de la route

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à la Brigade de Gendarmerie de Noailles

Fait à Abbecourt le 07/08/2019
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Jean-Jacques ANTHÉAUME.